

AMAP DU CAROUGE – CONTRAT PAINS
 Contrat d'engagement pour l'année 2023 : **40 livraisons**

Producteur paysan-boulangier

La mie du grain
JANODET Sébastien
 240 Chemin du Fayollet
 01560 SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX

Amapien

Nom, Prénom :
 Adresse :

 Tel :
 E-mail :

Engagement du producteur

Sébastien Janodet propose des pains produits selon le cahier des charges de l'agriculture biologique et certifiés par Alpes Contrôles. La livraison sera assurée le vendredi avant 17h30, selon le calendrier ci-dessous.

En cas de rupture de contrat du fait du producteur, les chèques restants seront restitués à l'Amapien.

Termes du contrat

Ce contrat instaure un partenariat entre moi, Amapien, et Sébastien Janodet, paysan-boulangier. En y adhérant, je préachète du pain, je manifeste ma solidarité envers un producteur engagé dans une démarche biologique et contribue à faire vivre son entreprise de proximité, respectueuse des animaux et de la nature. Je l'aide à mieux gérer son volume de production et consomme du pain dont je connais l'origine et le mode de fabrication. L'adhérent s'engage à venir récupérer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix, en respectant les horaires de retrait.

Tout panier oublié est un panier perdu !

CALENDRIER DES LIVRAISONS 2022 (41 livraisons)

(Barrez éventuellement les dates auxquelles vous ne souhaitez pas de livraison)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
• 13 • 27	• 10 • 24	• 10 • 17 • 24 • 31	• 7 • 14 • 21 • 28	• 5 • 12 • 19 • 26	• 2 • 9 • 16 • 23 • 30
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
• 7	• 18 • 25	• 1 • 8 • 15 • 22 • 29	• 6 • 13 • 20 • 27	• 3 • 10 • 17 • 24	• 1 • 8 • 15 • 22

Pains proposés – 500g	Quantité x prix x nb de livraisons souhaitées	Montants
½ complet (T80) x 2,20€ x =
Lin-tournesol x 2,80€ x =
Multi-graines x 3,30€ x =
Petit épeautre x 4,10€ x =
Surprise du boulanger (Différent à chaque livraison) x 3,10€ x =
TOTAL	

<p>Nombre de chèques à l'ordre de : La mie du grain <i>(merci de préciser au dos des chèques le nom de l'Amapien si différent de celui des chèques)</i></p>
<p>..... Chèques de €</p>

Fait à le

Signature de l'Amapien

Horaire et lieu de distribution :

Le vendredi (sauf exception) de **17h30 à 19 h** - Le jardin de Villemotier, 148 impasse du Carouge, **01270 Villemotier**.

Un exemplaire de ce contrat sera conservé par l'AMAP. Le producteur et l'Amapien en auront une copie numérisée.

Contact référent pain : Romain CUMINET – r.cuminet@hotmail.fr - 0650613857

Site de l'AMAP : <https://www.amapducarouge.fr/>